

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie



N° W21-728955

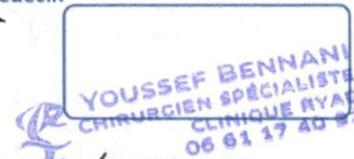
Par
Poussi

243778

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 01083		Société : ROYAL AIR MAROC	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : OUAKKAS BRAHIM			
Date de naissance : 01.06.46			
Adresse : RUE EL HAKIB ARSALAN Rue Moullouk 1 Champ de Course FES			
Tél. : 06 66 13 57 53		Total des frais engagés : 10.600,00 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : FES

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 09/10/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
05/11/2021	Spécialiste		67000	INP : 11111111111111111111111111111111	
05/11/2021	Dr Benmami		3000	00000000000000000000000000000000	
05/11/2021	Dr Lakoua		3000	00000000000000000000000000000000	
				CLINIQUE 112, Rue de la République 35000 RENNES	
				UPLAISIE 63400000000000000000000000000000	
				REL 63400000000000000000000000000000	
				ANESTHESIE 63400000000000000000000000000000	
				Urgence 63400000000000000000000000000000	
				REL 63400000000000000000000000000000	
				ANESTHESIE 63400000000000000000000000000000	
				Urgence 63400000000000000000000000000000	
EXECUTION DES ORDONNANCES					
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture			
ANALYSES - RADIGRAPHIES					
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires		
AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES								
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.								
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.								
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>				
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX				
				MONTANTS DES SOINS				
				DEBUT D'EXECUTION				
				FIN D'EXECUTION				
				ODF PROTHÉSES DENTAIRES				
					DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			
					H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553 G			
					(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
					CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
MONTANTS DES SOINS								
DATE DU DEVIS								
DATE DE L'EXECUTION								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION								



مصحة الإختصاصات الرياض CLINIQUE DES SPECIALITES RYAD

Dr

Fès, le 03/12/2022

Mr. Shankar Brah

July 10

- Spontaneous

u2.65 NoSic715

~~18.90~~ 14.90 ~~5.00~~ 9.00 34

133.30

347
PHARMACIE MOULAY SLIMANE
Sté Mly Slimane Fès
Dr. Mouna Kettani
9, Av. Saint Louis - FES
05 35 65 76 08

11

Service d'Urgences : 05 35 65 65 65

Tél : 05 35 06 00 00 - Fax : 05 35 06 05 50

Per. : 05 55 50 00 00 • Fax : 05 55 50 05 50
Patente : 13607367 - IFE : 4510218 - CNSS : 6167812 - IFE : 001606048000069



مصحة الإختصاصات الرياض
CLINIQUE DES SPECIALITES RYAD

Dr

Fès, le : 02/12/22

Mr : enakkas Brahim

FCG



Service d'Urgences : 05 35 65 65 65

2, Rue Benzakour - Atlas - Fès (En face Ex.lycée Mly Slimane) - 2 زنقة بنزاكور - اطلس - فاس (أمام ثانوية مولاي سليمان سابقا) -

Tél : 05 35 96 00 00 • Fax : 05 35 96 05 50

Patente : 13607367 - I.F : 4510218 - CNSS : 6167812 - ICE : 001606048000069



مصحة الإختصاصات الرياض
CLINIQUE DES SPECIALITES RYAD

Dr

Fès, le

05/12/2022

FACTURE N°2507/22
OUAKKAS BRAHIM
02/12/2022 AU 05/12/2022

HONORAIRE DR BENNANI chirurgien 3000 DH
TOTAL G : 3000 DH

POUR ACQUIT LA SOMME TOTALE DE :
TROIS MILLE DIRHAMS.

VOUS ET BENNANI
CHIRURGIEN SPECIALISTE
CLINIQUE DES SPECIALITES RYAD
06 61 17 40 53

Service d'Urgences : 05 35 65 65 65

2, Rue Benzakour - Atlas - Fès (En face Ex.lycée Mly Slimane) - 2 زنقة بنزاكور - اطلس - فاس (أمام ثانوية مولاي سليمان سابقا) -

Tél : 05 35 96 00 00 • Fax : 05 35 96 05 50

Patente : 13607367 - I.F : 4510218 - CNSS : 6167812 - ICE : 001606048000069



Dr

Fès, le

05/12/2022

FACTURE N°2507/22
OUAKKAS BRAHIM
02/12/2022 AU 05/12/2022

HONORAIRE DR ZAKARIA réanimateur900 DH
TOTAL G :900 DH
POUR ACQUIT LA SOMME TOTALE DE :

NEUF CENT DIRHAMS.

Dr. OUAKKAS BRAHIM
ANESTHÉSISTE RÉANIMATEUR
TÉL. 06 73 04 90 05 - M. 06 73 04 90 05
BZENÈCHE BENZAKOUR - FÈS - MAROC

Service d'Urgences : 05 35 65 65 65

2, Rue Benzakour - Atlas - Fès (En face Ex.lycée Mly Slimane) -

Tél : 05 35 96 00 00 • Fax : 05 35 96 05 50

Patente : 13607367 - I.F : 4510218 - CNSS : 6167812 - ICE : 001606048000069



05/12/2022

MR/Mme : OUAKKAS BRAHIM

FACTURE N°2507/22

ENTREE LE : 02/12/2022

SORTIE LE : 05/12/2022

	ACTE	MONTANTS	PHARMACIE	
			PRODUITS	MONTANT TTC
HOSPITALISATION	400 X 3	1 200,00 DH	intranule (1)	25,00 DH
REANIMATION			tubulure (1)	25,00 DH
SOINS INTENSIFS			ssà9% 100cc (4f)	80,00 DH
BLOC OPERATOIRE	KC 80 + 80/2	3 000,00 DH	electrodes(3)	15,00 DH
SALLE D'ACOUCHEMENT			seringue 10cc (4)	12,00 DH
COUVEUSE			gants stérils (4)	40,00 DH
EXTRACTEUR			compresse stérile (6)	60,00 DH
OXYGENE			triaxon 1g (2bt)	201,00 DH
RADIOGRAPHIE			surgycril (4)	200,00 DH
ECHOGRAPHIE			casaque	100,00 DH
ECHOCARDIOGRAPHIE			sonde urinaire (1)	20,00 DH
E.C.G		150,00 DH	sac urinaire (1)	9,00 DH
SCANNER			sgà5% 100cc (3f)	60,00 DH
MONITORRING FO ETAL			spectrum (4f)	396,00 DH
SOINS INFIRMIERS	100 X 3	300,00 DH	andol1g (4f)	76,00 DH
			acupn (2a)	14,00 DH
			lovenox 0,4 (2s)	90,00 DH
			la plaque	600,00 DH
			profenid (1a)	7,00 DH
			spardrap (1)	20,00 DH
			TOTAL PHARMACIE	2 050,00 DH
TOTAL CLINIQUE		6 700,00 DH		
HONORAIRE DR ZAKARIA réanimateur		900,00 DH		
HONORAIRE DR BENNANI chirurgien		3 000,00 DH		
TOTAL GLOBAL			10 600,00 DH	

POUR ACQUIT LA SOMME TOTALE DE :
DIX MILLE SIX CENT DIRHAMS.

REGLEEE EN ESPECES

*Clinique des Spécialités Ryad
2, Rue Benzakour Atlas - Fès (En face Ex.lycée Mly Slimane) -
Tél : 05 35 65 65 65
Fax : 05 35 96 00 00*

Service d'Urgences : 05 35 65 65 65

2, زنقة بنزاكور - أطلس - فاس (أمام ثانوية مولاي سليمان ساقى) -

Tél : 05 35 96 00 00 • Fax : 05 35 96 05 50

Patente : 13607367 - I.F : 4510218 - CNSS : 6167812 - ICE : 001606048000069

SERVICE

ENTREE

COMPTE RENDU D'HOSPITALISATION

Nom et Prénom du malade : ... ouakkas Brahim

Date d'entrée : 02/12/22 Date de sortie : 05/12/22

Motif d'hospitalisation : hémorragie digestive malabsorbante

Diagnostic : hémorragie digestive malabsorbante

Bilan/Biologie/Radiologie : hémorragie digestive

Résumé Clinique : anamnèse digestive

YOUSSEF BENNANI
CHIRURGIEN SPECIALISTE
05 61 27 20 33

Docteur Y.BENNANI
Chirurgien Spécialiste

Lauréat de l'Université de Nice
Sophia-Antipolis France

Diplômé en chirurgien Générale
Viscérale et Digestive
Coelio-chirurgie , chirurgie de l'obésité

Ancien Assistant Spécialiste des Hopitaux de France
Membre de l'association Français de chirurgie .

COMPTE RENDU OPERATOIRE

Fes , le 02 / 12 / 2022

NOM PRENOM : Mr OUAKKAS BRAHIM

DATE : 02 / 12 / 2022

OPÉRATEUR : Dr Y. BENNANI

DIAGNOSTIC : Hernie inguinale bilatérale.

TYPE D'INTERVENTION : Cure de hernie avec mise en place d'une plaque de proléne.

INTERVENTION :

- **Voie d'abord :** Sous rachis anesthésie. Incision inguinale droite et gauche.
- **Exploration :** Hernie inguinale bilaterale.
- **Intervention :** -Ouverture de l'aponévrose du grand oblique droite. Dissection du sac herniaire. Ouverture et résection du sac. Fermeture par un surjet de vicryl 2/0. Ouverture du fascia transversalis. Mise en place d'une plaque de proléne fixée en pré-aponévrotique et appuyée sur le COOPER. Fermeture musculo aponévrotique par deux surjets aller retour. Plan sous cutané. Surjet sur la peau.
-Même technique à gauche.

YOUSSEF BENNANI
CHIRURGIEN SPÉCIALISTE
CLINIQUE RYAD
06 61 17 40 53